

Filière de Grandes Cultures **CULTURE CANNE-A-SUCRE**

#2

Août 2018



Dans ce numéro

L'enherbement de la canne-à-sucre
Fort développement sur les parcelles du
Lamentin et de Sainte-Rose

Rottboellia cochinchinensis
Espèce majeure observée

Quelques actuces
Conseils pour gérer l'enherbement

Au fil de l'actu

Vigilance :

Rouille orangée
« *Puccinia kuehnii* »

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



DIRECTION
DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT





Etat des parcelles d'observation

L'état sanitaire général de l'ensemble des suivis est stable.

Pour rappel, l'enherbement constitue une contrainte importante au développement de la canne-à-sucre. La flore adventice consomme une part non négligeable des fertilisants et de l'eau au détriment de la canne.

Note globale de recouvrement :

0 ⇔ Parcelle saine : pas d'enherbement

1 ⇔ Risque faible : 1 à 15%, enherbement à surveiller, risque possible

2 ⇔ Risque moyen : 15 à 30%, intervention à programmer ou à effectuer, possibilité d'impact sur la canne

3 ⇔ Risque élevé : > à 30%, intervention à effectuer obligatoirement, impact certain sur la canne

Graphique 2 : Taux moyen d'enherbement et nombre moyen d'espèces observées sur les parcelles d'observation
Région Guadeloupe – données août 2018

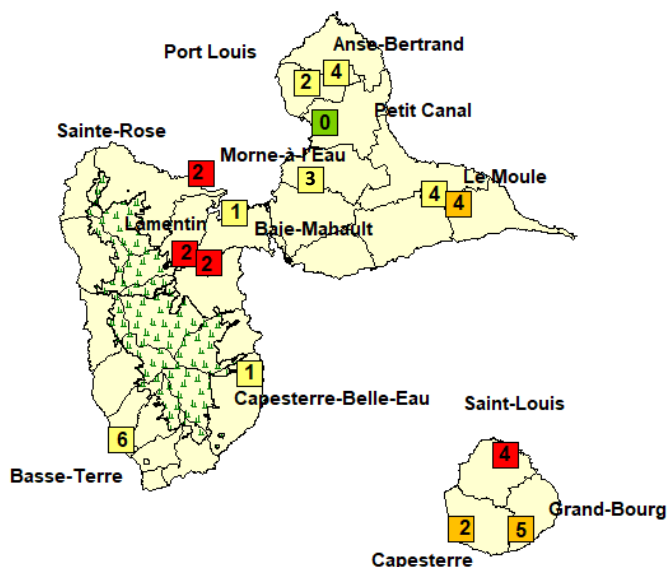


Tableau1 : Stade végétatif des parcelles de canne-à-sucre suivies au 30 août 2018

Parcelle	Commune	Variété	Stade végétatif	Statut de la parcelle
P1	Petit-Canal	B5992, R579		Récoltée en juillet 2018
P2	Port-Louis P1	R579	Tallage	Récoltée en mars 2018
P3	Port-Louis P2	B80689	Tallage	Récoltée en avril 2018
P4	Le Moule	B5992	Tallage	Récoltée en mai 2018
P5	Le Moule		Levée	Récoltée en juillet 2018
P6	Morne-à-l'Eau	R579	Levée	Récoltée en juillet 2018
P7	Baie-Mahault	R570	Tallage	Récoltée en avril 2018
P8	Sainte-Rose	R582, R579, R570	Levée	Récoltée en juillet 2018
P9	Lamentin	R570	Levée	Récoltée en juillet 2018
P10	Lamentin	R570	Tallage	Récoltée en avril 2018
P11	Capesterre-Belle-Eau	R579	Levée	Récoltée en juin 2018
P12	Basse-Terre	R579	Tallage	Récoltée en juin 2018
P13	Grand-Bourg	B80689	Tallage	Récoltée en mars 2018
P14	Saint-Louis	B80689	Tallage	Récoltée en mars 2018
P15	Capesterre MG	B80689	Tallage	Récoltée en juillet 2018

La parcelle de P1 a été labouré en vue d'une replantation.

Les parcelles P4, P10, P15 ont été désherbées chimiquement. La parcelle P15 a reçu un apport d'engrais.

Le taux d'enherbement est en augmentation sur les parcelles P9 et P10.



Espèces observées

Rottboellia cochinchinensis est l'espèce la plus fréquente sur les parcelles observées:

- Nord Grande- Terre: 85%
- Nord Basse-Terre: 84%
- Marie-Galante: 33%

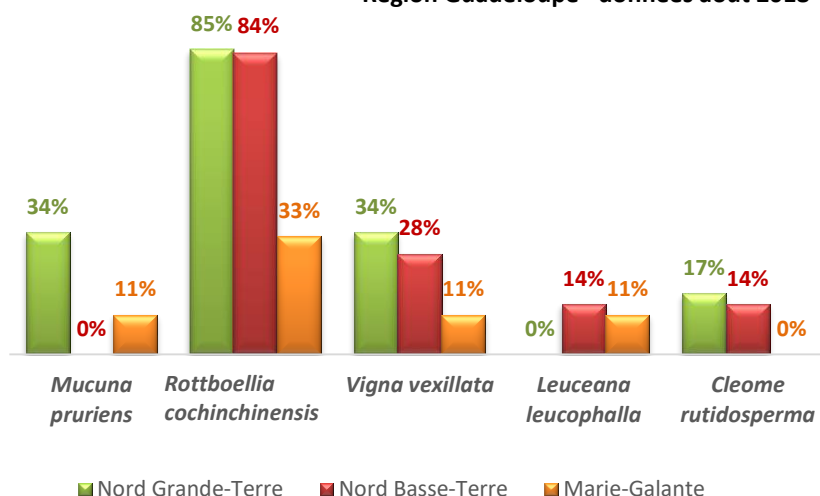
Il s'agit d'une graminée à fort développement, de la même famille que la canne, ce qui la rend difficile à détruire.



Elle devient rapidement contraignante si non maîtrisée en début de culture.

La diversité et la répartition des espèces dépendent des conditions agro-écologiques.

Graphique 1: Répartition géographique des espèces majoritairement observées Région Guadeloupe –données août 2018



Vigilance : Rouille orangée « *Puccinia kuehnii* »:

La rouille orangée est un organisme réglementé, **aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire.**

En cas de soupçons, adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou à la FREDON (05.90.41.68.42)



Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (photo 1) (statut : **non présent sur le territoire**) avec ceux de la rouille brune (photo 2) (statut : **présent en Guadeloupe**).



1



2

Crédits photos : JH DAUGROIS (CIRAD)



Nuisible	Statut / Niveau de présence
Rouille orangée <i>Puccinia kuehnii</i>	Absence
Charbon <i>Sporisorium scitamineum</i>	Absence
Chenilles défoliatrices	Absence
La flore adventice	Présence

Niveau de présence: ■ Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.



Konsèy pou byen jéré vyé zeb*

• Si possible, **maîtriser l'enherbement** des parcelles, en sarclant, en paillant le sol...

• **Contrôler régulièrement** l'état d'enherbement des parcelles.

• **Identifier les mauvaises herbes**

(site utile : <http://publish.plantnetproject.org/project/adventilles>).

• **Enregistrer chaque traitement** (date, parcelle, produits utilisés et mauvaises herbes ciblées, dosage...)



Crédits photos : Christophe BOC



*Conseils pour bien gérer les mauvaises herbes

Responsables de la rédaction :

Maëva KANCEL
kancel.fredon971@orange.fr
 Christina JACOBY-KOALY:
jacobyk.fredon971@orange.fr
 Christophe BOC
christophe.boc@ctcs-gp.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
 INRA - S. GUYADER
 SICA LPG - M. HERY
 DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
 Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
 CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
 Sainte-Marie
 97130 Capesterre-Belle-Eau
 Tél : 0690 751 201